

Un Poète : M. LOUIS LE CARDONNEL

CONFÉRENCE

FAITE

A L'HOSPICE ST FRANÇOIS D'ASSISE

le 6 Octobre 1921

PAR

H. FOUCQUE

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION

Monseigneur (1)

Mesdames

Messieurs,

L'aimable et flatteuse sollicitation de Mme la Présidente de l'Hospice St François d'Assise me donnant aujourd'hui l'honneur de parler dans une enceinte où tout évoque la bienfaisance et la piété, devant un auditoire venu pour aider et en-

(1) Monseigneur de Beaumont, évêque de Saint-Denis.

courager ceux que, dans notre monde moderne, anime encore un souffle venu à travers sept siècles du « fou divin » d'Assise, j'ai pensé que nulle occasion plus favorable ne pourrait m'être offerte de vous présenter un poète trop peu connu, certes, et qui a d'autant plus de droits à votre attention aujourd'hui, qu'il a lui-même consacré bon nombre de ses vers — et des meilleurs — à chanter la tranquille Assise et son admirable « poverello ».

Et c'est un prêtre ce poète. Chose rare en notre littérature moderne ! Non pas que je sois près de partager ce préjugé assez courant de nos jours, et surtout à l'étranger, que la littérature catholique est morte en France depuis cinquante ou cent ans, et que les ruisseaux qui demeurent de ce qui fut un fleuve ne révèlent que platitude et indigence de talent ! Dieu merci, la liste est longue des hommes et des œuvres (voire des chefs d'œuvre) qui établissent péremptoirement la forte vitalité et l'originalité créatrice de la pensée et de l'esthétique catholiques.

Pas plus que je ne veux dire qu'il puisse y avoir désaccord ou incompatibilité entre la poésie, art frivole, vaine apparence, et la vie religieuse, pratique sérieuse de la vie et de la mort : étant sûr ce point de l'avis de Mme de Broglie qui estimait que « Dieu est après tout le plus grand des poètes » et que si le monde entier était chrétien la poésie n'y perdrait rien.

Mais enfin il est certain que, dans le clergé moderne, l'élite a été beaucoup plus attirée et retenue par la philosophie et par l'action ; avec raison sans doute, car l'action (et l'action chrétienne surtout) porte en elle même une grande poésie, et c'est certainement dans ces deux domaines que se cueillent « les fruits les plus utiles et les plus vigoureux de l'évangile et du catéchisme. » (1) J'y vois une raison de plus pour prêter une oreille attentive à ce prêtre poète, ou, pour

(1) André Beaunier.

être plus exact, à ce poète qui, se faisant prêtre, demeura fidèle à sa lyre qu'en même temps que sa personne il a consacrée à Dieu.

Mr Louis le Cardonnel est né en 1862 à Valence, d'une famille qui, comme son nom vous le laisse supposer, a ses ancêtres en Bretagne. De cette double origine, bretonne et méridionale, notre poète aime analyser en lui les apports différents : des Celtes, race mélodieuse « que dompta la foi », et qui à la fierté guerrière allie un sens profond des mystères de la nature, il tiendrait son goût vivace des longues rêveries indécises et son constant besoin d'un « immortel Ailleurs ». Mais Valence.

Valence aux mémoires romaines
Qui voit ses monts bleuir dans ses horizons clairs.

lui a révélé dès la prime enfance l'enchantement de la beauté antique. C'est d'elle que viendrait ce goût des lignes nettes et des purs contours, cet amour des lumières claires et des formes précises par lequel notre poète s'avère profondément latin.

Et ainsi s'explique que, tandis que la jeune Provence berçait sa jeunesse, tandis que, sous l'or des tonelles et dans les vergers lumineux, il n'était encore qu'un « enfant grave aux pensives prunelles » attentif aux chants des aèdes méridionaux, parfois il perçut, sans beaucoup y prendre garde encore, des voix « étranges », et « divinement tendres » ; et ces voix qui, « parlaient de sacrifice et de futurs autels » étaient

comme des appels
Vers d'autres régions.....
Pénétrais, doux et solennels.

Mais les chevaux cabrés de son adolescence, pour employer

une de ses images, l'emportèrent, qui faisait sonner ses rimes neuves vers la grande cité de folie et d'orgueil. Le voilà à Paris, exaltant la Beauté d'une lèvres tremblante, et mêlé, enthousiaste, à ce groupe ardent de jeunes artistes qui devait bientôt s'appeler le groupe symboliste.

A vrai dire, ce n'était point de sa part caprice ni snobisme. L'une des deux tendances profondes de sa nature, la celtique, la chrétienne, devait trouver dans l'orientation nouvelle l'indispensable liberté que lui refusaient les théories littéraires et la philosophie générale d'alors. Car c'était un dur joug pour « tout ce qui était de l'âme et qui venait du cœur » pour tout ce qui, comme le cygne fameux de Mallarmé, agonisait « au transparent glacier des vols qui n'ont pas fui », c'était un dur joug, dis-je, que cette triste philosophie du déterminisme qui porte en littérature les noms de réalisme et de naturalisme. En ce que le symbolisme ouvrait la porte aux élans lyriques, à l'effusion intime, à la spontanéité, même indéfinie et grise, il fut à n'en pas douter, et malgré ses excès indéniables, une renaissance, un renouveau que l'on a pas eu tort d'appeler un « dégel » (1). La littérature chrétienne, bien qu'il n'y ait eu rien de religieux dans le principe de ce mouvement y a beaucoup gagné ; en c'en serait, à défaut d'autres preuves innombrables, un suffisant témoignage que de trouver dans ce groupe turbulent, à côté de Paul Morisse, ce jeune homme dont le génie « déjà ailé d'ailes splendides ne hennissait que vers l'infini clair ».

Il m'est assez difficile de caractériser sa poésie d'alors parce qu'il fallut, plus tard, toute l'insistance de ses amis pour que Mr le Cardonnel se décidât à publier un choix (et seulement un choix) de ses vers anciens. Nous n'avons donc dans la première partie des *Poèmes* (1904) que quelques unes

des nombreuses pièces qui virent le jour dans les éphémères revues de l'époque. Cette sélection suffit cependant à nous montrer que le Cardonnel (évita ou renia) les outrances choquantes, les obscurités paradoxales et tout le factice attirail qui offrira toujours une argumentation facile aux ironiques défenseurs du bon sens... Des strophes au rythme un peu bizarre, des « vers libres », des combinaisons variées de rimes ou des essais d'assonnances, voilà toute sa hardiesse en versification ; quelques thèmes imprécis et diffus à la façon de Verlaine ou de Laforgue, un symbolisme parfois un peu mystérieux, voilà pour le fond. Mais déjà un profond sens musical, des images originales et une recherche d'art toujours attentive et parfois très heureuse ; mais, dans plus d'une pièce, une claire et jolie inspiration, où disparaît ce spiritualisme heureux de s'épanouir librement : ici, ce sont des cris d'espoir et la saine joie de vivre à l'orée d'une année nouvelle :

Voici l'année aux jeunes yeux,
Pleine de bonheur et de pensée ;
Elle vient comme un faon joyeux,
Et je l'appelle fiancée ;

Elle fait sonner le chemin
Des promesses dont elle est sûre ;
De nos belles amours demain
Naîtra mon œuvre de lumière.

Et tandis qu'en me souriant
Elle éclaire mes destinées,
J'entends chanter à l'orient
Toutes mes futures années.

Et puis voici des méditations lasses et douces sur les mélancolies d'été, quand

Un sourd ennui d'être encore de la terre.

(1) cf. l'art. de Strowski dans la « Vie Religieuse dans la France Contemporaine » (Blond 1918).

ou sur la tranquillité de cette saison profonde de l'automne qui a été pour lui, comme pour Samain, la saison inspiratrice par excellence. Déjà il évoque avec un singulier bonheur d'expression l'heure nocturne et silencieuse où, par le clair de lune muet, nous

Laissons la grande paix des cieux que nous aimons
Se prolonger en nous, musicale...

Là, ce sont des coins de forêts tranquilles où glissent des formes,

Harmonieusement par les chemins pâlis ;

ailleurs, quand tombe le crépuscule avec sa « paix évangélique », ce sont des paysages doucement lumineux sur lesquels le poète regarde

Les nuages dormir dans le soir immortel.

Enfin nous saurons gré à ces années de vie littéraire passées dans une atmosphère qui n'était pas toujours saine de nous avoir procuré la joie de lire dans l'œuvre postérieure du poète quelques vers d'une très grande beauté. Jugez en :

C'est bien plus tard ; il est loin des amis de jadis ; loin dans l'espace, loin aussi un peu par la pensée, puisqu'il a, lui, revêtu la robe noire. Il songe à eux, morts pour la plupart, à leur vie si peu chrétienne, à leurs folies, ... et en imagination il les ressemble tous : Voici venir le Maître, Mallarmé, pacifique aux doux yeux qui

Transmutait toute chose en or mystérieux...
Et marquait d'un doigt par la courbe des idées :

Et puis voici Verlaine, le lamentable malade ; et Charles Guérin, moins familial, mais dont « l'âme était un peu sœur de la sienne » ; et puis Samain, le plus aimé, le compagnon des belles heures, parti le premier, Samain,

Chanteur mystérieux, dont les chastes douleurs
Faisaient trembler, si lente et si douce, la phrase !

Ils sont tous là, et le poète songe à ce qu'ils ont souffert.

Puis, ô vous qui chantiez, vous avez tant souffert !

Comme le poids des jours sur vos fronts pesa rude !
Comme vos pieds butaient aux cailloux d'ici-bas,
Songeurs enveloppés partout de solitude,
Amants des visions qui ne s'étreignent pas !

L'Art vous fut plus cruel que les douleurs humaines ;
Ah ! les fiévreuses nuits où vous avez versé
Dans vos stances le flot généreux de vos veines,
Pour émouvoir un peu ce vieux monde glacé !

Le Beau vous consumait de sa flamme fatale !

Et, donc, songe le poète, puisque la souffrance purifie, puisque ces grands rêveurs étaient tourmentés de la même soif pour laquelle il a, lui, trouvé la vraie source, alors qu'eux sont morts en cherchant encore, puisque le même chant divin tortura ces ardentes âmes, serait-il vrai que lâbas, par delà la porte du tombeau, ils fussent voués à l'éternel exil ? Non, c'est impossible. Il y avait dans leur regard trop d'éclairs d'infini, sur leur front trop du céleste reflet ! Et puisque lui, étant prêtre, a le don divin de pardonner, il absout et bénit ces compagnons d'antan, il « met sa poésie sous la protection de leurs âmes ». Et ces vers sont magnifiques, où « la charité du prêtre rebrousse l'indulgente compassion de l'ami ». (1)

C'est en 1894 qu'écoulant enfin la voix « profonde, tendre et secrète » qui, depuis des années parlait « au prêtre futur caché dans le poète », M. le Cardonnel partit pour le Séminaire français de Rome. En 1896 il reçut les Ordres. Et de sa biographie je ne vou, dirai plus grand chose : il demeura longtemps en Italie, séjournant tour à tour dans l'Ombrie, en Toscane, à Rome, sur la côte Ligure, rêvant seulement

(1) André Beaunier. — cf. Poèmes p. 125 à 127. Cf. aussi : *Carmina Sacra*, p. 44 et suiv.

de reparaitre un jour, exilé un peu las, aux portes de la Valence natale qui garde, en un enclos vert planté d'ifs sombres, le tombeau

Où ce qui fut son père et sa mère repose

En 1909 il avait quitté l'Italie pour Fribourg. Il a professé ; et je n'ai aucun document qui me permette de rien vous affirmer de plus, sinon que toujours il mêla harmonieusement « le geste d'accorder la cithare au geste de bénir ».

Ce qui m'intéresserait aujourd'hui, c'est de vous montrer d'une part le caractère largement humain de la poésie de M. le Cardonnel, d'autre part l'originalité particulière qu'a donnée à son inspiration la pensée profondément chrétienne de cet auteur.

N'allez pas croire en effet que, parce qu'elle est entièrement catholique, et non pas seulement vaguement spiritua-
liste, cette poésie va se guider, s'étrécir, et perdre de sa généralité. Nullement, M. André Beaunier, dont la critique généreuse et subtile (1) m'a beaucoup guidé dans cette étude, a très justement remarqué combien, « ni dévote ni recluse », cette poésie de le Cardonnel ne nous refuse « aucun des sentiments humains ». Elle a même parfois, pour chanter certains émois de l'âme, certains regrets de bonheurs négligés, des accents que l'on dirait échappés à une plume laïque : Ecoutez ce prêtre s'attrister d'une solitude que n'a pas charmée l'amour humain :

Jeunesse abandonnée à tes rêves chantants,
Ma jeunesse, demain tu seras consumée;
Mon avril n'aura pas connu de vierge aimée,
Je n'aurai pas servi l'Amour dans mon printemps . . .

L'Amour qui me dédaigne et qui pourtant m'est cher,
A jamais laissera mon âme vide et close ;
Voici venir là-bas sur la route morose
L'automne qui se hâte et le précède hiver.

Mon chant d'exil arrive à sa dernière note :
Il me faudra subir l'antique et sombre loi
Sans que le bel Amour, l'aile ouverte sur moi,
Ferme en pleurant mes yeux d'un baiser qui sanglote . . .

En face de la nature, nous constatons chez M. le Cardonnel une exquise sensibilité, multiple, aiguës, qui fait songer à un Lamartine moins spontané et plus curieux de la notation des nuances.

Notre poète, durant des années, a parcouru l'Italie, et, autant que pas un, il a ressenti le charme de ce pays de beauté. Il a vu la Toscane

Où partout monte un chœur léger d'allègres voix ;

Il a songé sur ses routes tranquilles,

Tandis que dans le soir, du haut des campanilles
Tombaient les angélus tendres et pénétrants ;

En Ombrie, il a laissé erré sa vue des « collines sans fin »
à la « plaine idyllique » ,

Tandis que de grands bœufs aux fronts cornus et lourds
S'en reviennent, suivis par leur pâtre tranquille.

Ailleurs il écoute

dans l'ardeur calme du crépuscule
Se hâter quelque char fou qui tintinnabule,
Ou s'en revenir tard de sonores chevaux....

Et puis c'étaient les soirs à la caresse immense,
Ou l'âme sent une âme autour d'elle frémir ;
Où, là bas, le cyprès, sur la colline pense ;
Où l'on voit, au lointain, pesante de silence,
Quelque pâle villa sur les hauteurs dormir....

De Rome il aime les « mortes splendeurs », la méditative solitude et la mélancolique immutabilité.

Mais entre toutes les cités latines, c'est ASSISE qu'il chérit d'une particulière et longue dilection. C'est que, à son âme qui y abordait triste et lourde de rancœur, la ville solitaire

(1) Dans la Revue des Deux Mondes. N° du 1^{er} Octobre 1920.

aux horizons dormants a versé l'oubli des désirs et des soins superflus. C'est dans le calme de cette « nécropole » que le poète a le plus exquisement ouvert son âme à tous les frissons de la Nature. Étés, printemps, automnes, hivers, il en a décrit les grâces, dépeint les splendeurs, et noté les troublants effets sur nos sens. Ici c'est un Mai délicieux, plein de rayons et de brises, qui fait dans l'air pur chanter sa clarté candide ; il murmure au cœur « ces mots charmants d'espoir qu'il sait dire à l'âme en lui versant son lumineux sourire ».

Là, c'est le poudroyant midi qui

..... de sa clarté précise
Découpe les côtes silencieux d'Assise ;
L'alouette, sans voix, se cache dans le blé ;
L'air où rien ne frémit sent le myrte brûlé
C'est l'heure morte où seule une cigale crie
C'est l'implicable été sur l'immobile Ombrie.

Mais c'est l'automne surtout, l'automne « de cristal » qui l'a pénétré d'un enchantement mélancolique et délicieux :

Automne merveilleux, automne qui me dores
L'horizon de la vie encore cette fois,
Toi qui, si doux, épands les feux de tes aurores
Et ceux de tes couchants aux limites des bois.

Mélancolique automne avec qui l'on voyage
En des mondes de songe et de sérénité,
Bel automne, pour qui, sous le dernier feuillage
Un oiseau, mais tout bas, poursuit son chant d'été...

Et encore :

C'est toi, mélancolique automne, qui l'avances ;
Je t'attendais, charneur de mes mornes soucis ;
Et déjà tu m'emplis de confuses cadences,
Éveillant sur tes pas les rêves indécis...

Prends mon front dans tes mains miséricordieuses,
Vision souriante et pensive à demi,
Par les après-midi lentes et radieuses,
Devant l'eau qui reflète un beau ciel endormi...

Et de trouver sous cette plume ecclésiastique des accents si émus pour chanter les beautés naturelles, il n'y a pas lieu de s'étonner : voilà longtemps que les Psaumes nous ont dit que le ciel et la terre contenaient la gloire de Dieu ; et c'est donc une façon d'adorer Dieu que d'admirer son œu-

vre ; rappelez vous aussi que, si Saint Bernard aimait, pour y établir ses monastères, les vallées profondes « qui dérobaient la vue du monde et ne laissent que celle du ciel », Saint Benoît, pour sa part, aimait les collines d'où l'œil pouvait saisir toute la beauté des plaines, des eaux, des arbres, des cieus ; que Saint François enfin a composé le premier ce cantique du Soleil qui fut célèbre dans l'Italie entière, et qui chantait (pour en louer le Seigneur) « notre frère le soleil et notre sœur la lune, et notre frère le feu, et notre sœur l'eau, et notre mère la terre » qui enfante les fruits et les herbes et les fleurs diaprées. Laissons donc notre poète s'écrier à son tour :

Je remplirai mes yeux de la beauté du monde.

D'autant plus que vous avez déjà remarqué, sans doute, que dans tous les passages que je vous ai lus l'émotion intense prend pour s'exprimer un ton singulièrement grave. Certes, il y a là une sorte d'obligatoire convenance : la poésie religieuse ne saurait être folâtre ni superficielle. Mais prenez garde que ce n'est pas que cela : la foi du poète a beaucoup plus profondément transformé cette poésie qui aurait pu demeurer ce que nous avons vu qu'elle est jusqu'à présent.

Je n'insiste pas sur quelques comparaisons qui révèlent une imagination familière à certains spectacles. Ainsi

Les hauts, les purs cyprès, sereinement funèbres
Dominent les côtes comme des prêtres sombres...

De même :

..... Des côtes fument dans la lumière
Ainsi que des autels couronnés par l'encens.

Je ne note aussi qu'en passant cette impression générale de paix et d'adoration confiante que laisse toute l'œuvre, et qui vient certainement du rayonnement intérieur de la croyance sur un cœur où se sont tus les orages.

Mais voici surtout comment s'opère la transformation : Devant un paysage par exemple, après que le poète a réagi comme l'un d'entre nous (l'un d'entre nous qui serait poète, et qui aurait pu écrire ces vers que je vous ai cités), peu à peu un autre sentiment de qualité plus rare et qui a sa source dans les réservoirs secrets de la Foi, se substitue aux précédents qu'il renvoie à l'arrière plan. De sorte que non seulement la scène ou le paysage, mais l'histoire et la philosophie mêmes se trouvent comme transfigurés ; et la pièce, commencée comme vous avez entendu, s'achève dans une ambiance beaucoup plus pure. Je vous lisais tout à l'heure ces vers sur l'automne dans lesquels chantent des regrets qui n'ont rien de positivement religieux ; mais voici que sur ces notations communes se greffent des méditations plus graves :

Ah ! comme en leur déclin les choses sont amères !
 Dans la campagne vide où l'autan noir se plaint
 Nous sentons la nature et la vie éphémères,
 Le pénétrant dégoût du créé nous étreint.

De sévères penseurs avec le soir descendent :
 Et toi seule, ô clarté de l'éternel Amour,
 Immuable, malgré ces ombres qui s'étendent,
 Tu brilles dans la mort de l'automne et du jour !

De même le beau printemps d'Assise emplit de ravissement. Il sent dans son cœur bouillonner toutes les forces de la vie ; la jeunesse du monde fait éclore en lui une autre adolescence ; la terre semble bondir sous ses pieds ! Qu'est-ce ? Elans fongueux des instincts charnels ? Mais non :

J'ai respiré l'esprit de l'insensé d'Assise...
 Je rêve de partir sauglant et les pieds nus.

Apôtre que Jésus secrètement prépare,
 Pour qu'il porte la paix à ses frères humains,
 Au devant de celui qui souffre ou qui s'égare,
 Je répandrais mon cœur à travers les chemins !

Je serais le semeur d'immortelle espérance,
 Dont l'hymne vivant monte avec l'aube du jour :
 Et saintement joyeux, même dans la souffrance,
 J'irais, mon Dieu, j'irais vers l'extatique amour !

Et c'est un prosélytisme d'apôtre et de martyr que les souffles embaumés du printemps ont suscité dans cette âme sacerdotale. (1)

Ailleurs, sous l'accablement des blancs étés qui font pou-droyer les chemins, il sent s'assoupir sa chair et la flamme de l'esprit saisir son intelligence allégée. Dans les soirs d'or, quand son âme est rayonnante ainsi que l'univers, il rêve d'un soleil qui ne se couche pas. Il n'est pas jusqu'à la voluptueuse nuit italienne qui n'ait, elle aussi, je ne sais quel parfum de l'au-delà :

Cette nuit c'est la nuit que j'aime, avec son goût
 De nectar, son odeur d'ambrosie éternelle....

On pourrait multiplier les exemples : on pourrait citer la pièce : « Au Lac Trasimène » ; Pour nous, ce nom n'évoque en notre mémoire que de sanglants souvenirs du paganisme, mais pour le poète, Annibal et les légions romaines s'effacent, puisque St François y vint un jour mouiller ses pieds nus ; et depuis lors, toujours, « un rayon de son nimbe » est sur ce lac, d'âge en âge,

Ses brises de lui seul encor sont parfumées,
 Et ses ondes toujours en resteront charmées.

On citerait « Assisium », on citerait encore « Jour de pluie », car cette transposition définie tout à l'heure, nous la constatons dans tous les domaines du sentiment et de la pensée.

Mais elle est particulièrement sensible quand il s'agit de l'amour.

« Celui-là est chaste, a dit saint Augustin, qui exclut le feu par le feu et l'amour par l'amour ». Voilà pourquoi nous trouvons dans cette œuvre tant de vers sur l'amour humain. S'ils sont si francs c'est que d'autres strophes nous disent que le poète a préservé ses lèvres des vulgaires baisers pour marcher « tout seul dans ses fiers désespoirs » ; c'est que d'autres pages chantent l'autre amour, celui qui demeure et ne déçoit pas, parce qu'il est tout

(1) Nous constatons une progression exactement inverse dans telle pièce de Ch. Guérin (Le Cœur Solitaire, 17) : devant le charme indéfinissable d'un soir d'été, l'auteur commence par une élévation religieuse pour aboutir à un réveil du « vieil instinct » et à une extase de volupté charnelle.

charité et don de soi, parce qu'il monte au Calvaire et descend dans les Espèces.

C'est un magnifique poème que celui qui dans le premier recueil, s'intitule la *Plainte antique* : Nous sommes dans la Grèce ancienne, près de la mer ; sous un ciel étoilé d'été, un chœur orphique chante Eros :

Amour, puissant amour, disent toutes les voix,
Divin Amour, pour qui, sans l'arracher tes voiles,
Une Vierge mourut de tendresse autrefois,
Ton souffle créateur éveilla les étoiles,
Qui tremblent dans la nuit comme tremblent nos voix.

Amour, divin Amour, tu fais chanter les mondes
En ronde de lumière autour des vastes cieux ;
C'est par toi qu'un sanglot enfle les mers profondes
Où la nuit des lueurs brûlent comme nos yeux,
Nos yeux pleins de la flamme, à souverain des Mondes !

Rapide, impétueux, ardent comme l'éclair,
Tu soumetts à ta voix toute chose vivante ;
Celui sur qui tu fonds sent frissonner sa chair,
Et tressaille d'abord d'une sainte épouvante,
Dieu fort comme la foudre et prompt comme l'éclair.

Tu nous verses l'ardent des rêves enchantés,
Tu couronnes de fleurs l'austérité des Sages,
Tu rends douces les lois joyeuses les cités,
Et l'homme qui vieillit repasse en lui ses âges,
Pour retrouver un peu tes rêves enchantés.

Mais hélas ! que de maux aussi verse sur l'humanité ce maître sombre et rude dont le Temps emporte vite les bienfaits ! Jalousies, haines, angoisse et sanglots tourmentent les cœurs ardents. Ah ! c'est qu'en réalité cet amour violent et passager n'est pas le vrai Amour, celui qui est tendresse, clémence, sagesse et bonté : il n'en a que le masque impudique : la chair a souillé cette volupté que l'âme sent plus pure. Et le chœur formule un souhait ardent qui sans doute n'est qu'un rêve : Oh ! si pour nous consoler, Amour, tu voulais montrer ta beauté véritable *en descendant du ciel* ! Si tu transfigurais ? Si tu donnais ta chair et ton sang vrais ? Si

L'amour pouvait mourir pour être plus aimé !

Quel éblouissement alors pour l'humanité ! Quelle source de

joies ouverte aux âmes ! quelle tranquillité dans ces « baisers sans haine » ! les hommes alors feraient fi du Temps et de la Mort ! Et tandis que la mer blanchit en réfléchissant un Virgilio et symbolique Matin, le chœur meurt dans le jour léger qui se lève.

C'est à regret que je me vois forcé de ne parler que par préférence de ces pages des *Poèmes* et des *Carmina Sacra* (1912) qui ne sont pas autre chose que des *prières* en vers. C'est là, vous le savez une des grandes difficultés de la poésie religieuse : il y faut de la sincérité, de la profondeur, et de l'art, mais une sincérité qui ne soit pas puérile en voulant être ingénue, et un art qui ne soit pas artifice, qui s'efface pour laisser au premier plan l'effusion du sentiment. . . . Aussi y a-t-on très rarement réussi.

Pourtant les pages de l'*Attente mystique* dans les *Poèmes* de M. le Cardonnel font songer au « Mystère de Jésus » de Pascal ; elles peuvent être comparées avec avantage à la suite de beaux sonnets que Verlaine a mise dans *Sagesse* : « Mon Dieu m'a dit . . . » C'est le même élan, la même franchise poignante de l'accent, et je n'y trouve pas certain sensualisme qu'il est décidément impossible d'éviter chez Verlaine. Et jamais le vers de M. le Cardonnel n'a été plus souple ni plus musical que là. (N'est-ce pas St François encore qui disait qu'il ne pouvait bien prier Dieu qu'en français ?)

Enfin notre poète a une fois monté jusqu'à la grande poésie religieuse, celle qui fait songer aux Prophètes et aux Psaumes, dans une pièce que M. Bagnier qualifie : « un des plus beaux et parfaits poèmes chrétiens de notre littérature ». Je m'en voudrais de fermer ce livre (et probablement aussi le cercle de vos connaissances sur ce poète) sans vous en donner au moins une faible idée. Il est inséré dans les *Carmina Sacra* sous le titre : « Nuit sur les Ecritures ».

La colline a sombré dans l'horreur solitaire,
Et la nature a pris une noire beauté ;
La lune, à l'éclatant et terrible mystère,
Ne montre pas ce soir sa face d'Astarté.

Mais, comme des regards jetés par d'autres mondes,
Vers ce vieux monde où l'homme a son précaire abri,
Des scintillations vivantes et profondes
Fourmillent dans la paix de l'éther assombri.

Je suis seul, et ma lampe a ses deux flammes droites,
 Quelque chose est dans l'air, dont je sens la frayeur.
 De mon humanité les limites étroites
 S'effacent : Je verrai de ta gloire, Seigneur!

Sous mes doigts les feuillés se tournent, des Saints Livres :
 Voici flotter l'odeur des vignes d'Engaddi...
 Les hommes d'aujourd'hui de ténèbres sont ivres,
 Faisons les ressurgir vers l'éternel midit

Et voici qu'à l'âme émerveillée la Sagesse, épouse mystique,
 va dans un émerveillement, faire savourer sa beauté et révé-
 ler l'origine et la fin des choses. Depuis les « Cycles jaillis-
 sant du Verbe » et les ancêtres, et les Patriarches, la suite
 des temps se déroule : Moïse, le Sinai, le Thabor. David...
 Et voici l'Ecclésiaste, prince de la paix et son cantique chaste

« Où ses yeux de colombe embrassaient l'avenir »

Et puis c'est l'Apocalypse !

Apocalypse large, ô gouffres johanniques,
 Ouvrez-vous, rayonnez pour lui, divin s'jour,
 Anges, revêtez-le de vos blanches tuniques,
 Archanges, mitrez-le de splendeur et d'amour !

Et l'Esprit, promené dans les similitudes, ruisselant de bau-
 mes d'or, rêve, égaré dans les abîmes, et le poète se sent par-
 fois grandir immensément en conquérant,

Guerrier aux victoires opimes,
 Les mystères cachés dès le commencement.

Et plein du grand passé, plein des choses futures,
 Entre SA calme pompe et tout le ciel qui luit,
 Sans pouvoir détacher SES yeux des Ecritures,
 Il laisse avec lenteur se consumer la nuit.

A de telles hauteurs, ce serait un crime de ramener
 voire pensée à de prosaïques considérations... Je voudrais
 seulement m'en aller avec l'espoir d'avoir entr'ouvert à votre
 curiosité ce sanctuaire de haute poésie chrétienne qu'est
 l'œuvre de M. le Cardonnel. Il me semble s'être défini lui-
 même le jour où il a parlé de ces inspirés au bienfaisant
 génie

..... dont l'art délicat sans jamais offenser
 Dans notre âme le sens sacré de l'harmonie
 Avec enlancement fait rêver et penser.

De la Formation d'une Élite

DISCOURS PRONONCÉ LE 14 AOUT 1921
 A LA DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX

PAR

M. RAPHAËL BARQUISSAU

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ
 PROFESSEUR AU LYCÉE LECONTE DE LISIE

De la Formation d'une Elite

Monseur le Gouverneur,

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas un pur hasard qui, à quelque vingt ans d'intervalle, ramène à une distribution des prix du Lycée Leconte de Lisle, celui dont le cœur a battu plus d'une fois, jadis, dans des circonstances semblables.

Au charme puissant des souvenirs d'enfance s'est unie la conception d'un strict devoir : rendre à la petite patrie ce qu'on a reçu d'elle ; si l'on croit valoir quelque chose, lui en donner sa part ; si l'on croit avoir quelque utile vérité à lui dire, sur ses vertus, sur ses défauts, sur son histoire et sur ses destinées, la lui dire à voix haute. Tout discours doit être un acte, et le reste n'est que littérature.

Mais dans les souvenirs que cette solennité évoque, je revois surtout la fièvre joyeuse dont vibraient nos cours d'enfants. L'attente des justes récompenses, la présence émue et silencieuse de nos parents, l'autorité du chef de la Colonie et des notables, la certitude que cette journée était la nôtre, que la capitale et les quartiers ne s'étaient déplacés que pour nous et aussi, disons-le franchement, que c'était la première journée des vacances, nous la faisaient vivre avec une intensité décuplée.

J'ai toujours pensé que nulle occasion plus sûre ne s'offrait pour toucher dans ses profondeurs l'âme de la jeunesse, et je vous demande de me permettre, Mesdames et Messieurs, de m'adresser uniquement à ces jeunes gens dont on croit l'avenir entre nos mains et qui portent au contraire dans leurs mains à eux le salut ou la mort de notre frère patrie.

Elle vivra, mes amis, elle poursuivra sa tâche glorieuse et deux fois séculaire, sentinelle de la France au seuil de la mer des Indes, si les meilleurs d'entre vous se consacrent à la servir, si tous, même les plus faibles, prennent conscience en ces temps difficiles de la nécessité d'entretenir et d'appuyer l'énergie d'une élite.

Et puisqu'à la formation d'une élite tous les éléments d'une nation doivent concourir, je m'adresse non seulement à vous, mais au delà des murs de cette salle à toute la jeunesse ardente, intacte, encore pleine de force et de sexe inemployée dont ce pays de miracle est l'inepuisable réservoir.

La tâche des éducateurs est de recruter une aristocratie, mais une aristocratie ouverte, une aristocratie de l'intelligence, de la volonté, du cœur. Ni les démocrates ne peuvent s'opposer à cette mesure puisqu'elle est le contrepois nécessaire de la loi du nombre ; ni les tenants du passé la renier puisqu'elle peut seule justifier à nos yeux la faveur dont ont profité leurs ancêtres.

Si ceux d'entre vous, mes enfants, que leur nom, leur père, leurs aïeux désignent pour ce rôle de direction, dégènerent, qu'ils s'écartent et que la torche, comme celle des coureurs aux mystères d'Eleusis, passe en des mains plus vaillantes.

Dans une élite, sachez-le bien, chacun doit être le fils de ses œuvres, comme chacun doit être le père d'une lignée d'actions dont les ondes s'étendent sans cesse à l'infini. La naissance parfois nous signale ; mais sinon ailleurs, du moins pour prendre place dans cette élite, la seule vertu nous fait élire. Place au mérite ! C'est la première leçon qu'on apprend à l'école. C'est celle qu'on vous donne en ce jour. Le fils intelligent et laborieux d'un facteur de l'Étang-Salé nous intéresse plus que le descendant paresseux d'une famille qui fut ou qui est aux honneurs.

Pour former cette élite, des mandataires de la société, les professeurs et les instituteurs, qu'il faut choisir parmi les citoyens les plus dignes et les plus zélés, qu'il faut honorer et récompenser en conséquence, vont la puiser aux écoles les plus lointaines et par une suite de sélections qu'on doit souhaiter attentives, utilement bienveillantes mais utilement sévères, et d'autant plus sévères que la personnalité de l'enfant s'est mieux dessinée avec l'âge, ils passent au crible des examens et des concours ce qui doit être le pur froment de la race.

Par un système équitable, excellent s'il s'en tient au mérite, à l'exclusion de toute pression politique ou amicale, qui va des cantines scolaires aux bourses du Lycée et de l'École Normale et se prolonge jusqu'aux bourses dans la Métropole, la colonie s'assure que le manque de fortune personnelle ne la privera pas des sujets de valeur dont elle a intérêt à s'enrichir. C'est là dans ces fructueuses dépenses de l'instruction publique que l'économie est criminelle. Car c'est un crime d'empêcher l'écllosion d'un Lacauscade ou d'un Lislet Geoffroy et l'accession aux lumières de ceux qui seront les cadres de la vie pensante et de la vie pratique, les cadres de la vie administrative, industrielle, agricole, commerçante du pays.

Mais par quels moyens assurer la formation morale de cette élite ?

Sur quel gabarit la construire ? Quel but proposer à ces éducateurs ? Quel modèle à ces élèves ?

Il n'en est pas de plus sûr et de plus éminemment efficace que l'histoire de leur pays, le la proposer aux méditations des maîtres, à l'attention passionnée des jeunes Créoles.

De toutes les disciplines, utiles à des titres divers, qui forment l'esprit des jeunes gens à l'âge où les vocations s'affirment, je n'en sais pas de plus éducative que le culte éclairé de leurs grands hommes, que l'étude critique de leurs traditions de race et de terroir, quand ils y apportent avec un instinctif amour un intense désir de vérité et de perfectionnement.

I

Notre histoire, mes enfants, n'est pas seulement un chapitre de l'histoire coloniale ; c'est un chapitre de l'histoire de France.

La Réunion n'est pas une colonie.

Les modernes désignent par ce mot un territoire neuf dont il s'agit d'exploiter les richesses économiques et de civiliser les habitants, futurs consommateurs des produits de la métropole. Ici peuplé de richesses naturelles, pas de race indigène ; une population de Français, destinée à un rôle historique, gardant à travers deux siècles et demi d'une histoire glorieuse, sa pureté et sa tradition intactes, malgré les apports étrangers dus à l'esclavage, à l'immigration et au commerce.

Une colonie peut-être, mais au sens antique du mot.

Au temps des Grecs, d'une cité surpeuplée, à la voix des oracles se détachait un groupe de citoyens.

Le chef était de la plus noble famille ; après sa mort, c'était un demi-dieu. Au foyer sacré de la cité mère, les colons allumaient le feu qui devait perpétuellement brûler dans le nouveau sanctuaire. Ils restaient en relation avec la métropole ; ils gardaient pieusement le souvenir de leurs ancêtres ; ils célébraient par des cérémonies religieuses l'anniversaire de la fondation de la ville, et, pour aller prendre part aux fêtes rituelles de la métropole leurs théories sacrées fendaient les flots de la mer barbare et de la mer hellénique.

Militaires bien plus que commerçants, les Romains plaçaient aux points stratégiques des provinces conquises des colonies de vétérans. Par la charrue et par le glaive, *ense et aratro*, ces soldats à demi demobilisés possédaient le pays, faisaient bonne garde à la

croisée des routes de l'empire, maintenant avec le prestige du nom romain cette *par romani* qui pesa durement sur le monde.

Issue de préoccupations analogues, Bourbon est mieux encore : une province, faite du sang de toutes nos provinces.

De tout temps elle fut plus qu'une escale. Tant que la route de mer passa par le Cap de Bonne Espérance, au même titre que l'île de France et d'avantage avant La Bourdonnais, elle fut le chef de la mer des Indes, « Stella elayisque maris Indici », la tête de pont de nos invasions dans l'Inde, le centre de nos négociations secrètes, le point de ralliement de nos escadres et de nos corsaires, le chantier d'où se tirait le bois de nos constructions navales, un magasin de rafraîchissements, comme on disait alors, un réservoir de marins, de soldats et d'ouvriers.

II

Vingt ouvriers que, sur l'ordre de la Compagnie des Indes orientales et de Colbert, Etienne Regnaud, notre premier gouverneur effectif, amena dans l'île en 1665 ; François Riquebourg, natif d'Amiens, René Hoareau, de Boulogne-sur-mer, Pierre Hilon, de Calais, Gilles Lannay et François Vallée, de Normandie, Jacques Fontaine, de Paris, Athanase Touchard (le fameux compère Athanase), d'Issy près de Paris, François Mussard, d'Argenteuil, Jean Bellon, Hervé Danemont, Pierre Mollet, Henri Collin, huit autres imparfaitement identifiés, tous pleins de jeunesse et de vie, âgés de 19 à 28 ans ; — cinq jeunes femmes débarquées souffrantes dans l'île par le marquis de Montevergne en 1667 ; Antoinette Renaud, native de Lyon ; Marie Baudry, native de Calais, ancêtre par son mariage de nos innombrables Hoareau ; Marguerite Compiègne, native de Picardie ; Jeanne Laeroix, native de Boulogne-sur-mer ; une cinquième dont le nom est incertain, toutes cinq mariées la même année par le curé Jourdic, le premier curé de l'île, à cinq de ces jeunes gens et dont les 23 filles sont la souche de la plupart des familles actuelles ; — les colons amenés de Fort-Dauphin en 1671 par Jacob de la Haye, vice-roi des Indes, quand il fit graver la fameuse pierre encastree aujourd'hui dans le vestibule du gouvernement, et notamment Antoine Gadet, originaire de la Brie, Louis Caron, de Canday en Bretagne, Guy Roger, de Paris, Jacques Laurent, de Nevers, Julien Daillol, de Sable en Maine ; — enfin les vingt et un réfugiés, débris du massacre de Fort-Dauphin (27 Aout 1674) dont voici les noms : Pierre Nalivet, sa femme, une fille, Antoine Payet, et sa femme, François Rivière, Lezin Bouillard, Jacques Maillot, François Grondin, sa femme et son fils, Noël Tessier, Georges Dumour, Samson Lebeau, Jean Julien et sa femme, François Duhamel, Jean Perrot, Pierre Martin et sa femme, née Nicole Coulon, de Paris, et Françoise Chatelein, venue de l'enseignement de compagnie Jacques Lièvre, plus tard ma-

riée à Michel Esparon ; — tels sont les éléments qui constituèrent les couches primordiales de la population bourbonnaise.

Depuis, toutes nos provinces maritimes ou guerrières vinrent mêler le jus des grappes de leur terroir dans la cuve tropicale où bouillonnait le vin capiteux de notre race, unifici ici avant de l'être en France, sauf à Paris : Bretons révérs et lévés, gais Provençaux, hardis Gascons, malins Picards, gars Normands solides et rusés, Basques de la montagne, Angevins de la plaine, gens des villes surpeuplées, gens des îles pauvres, tous épris de la belle ave ture ; cadets de famille cherchant à conquérir un grade dans les guerres fabuleuses de l'Inde, ou à s'enrichir dans le commerce de mer, le seul qui ne dérogeât point ; protestants fuyant la violence, plus tard nobles fuyant l'échafaud ; persécutés de la misère ou de l'intolérance, à qui Bourbon offrait un asile édenique ; commis de la Compagnie des Indes orientales, marée montante de la bourgeoisie sage et obéissante, favorisée de Louis XIV et de Colbert, et qui allait submerger un trône ; soldats et marins fatigués de leurs courses lointaines et trop indépendants pour se readapter à la vie étroite des villes ; recherchés les uns et les autres par la Compagnie qui multiplia pour les fixer aux îles les concessions de terres ; scduits par une vie facile et plantureuse, par la salubrité du climat, par les forêts giboyeuses, par la richesse de la terre à peine défrichée dans ces vastes concessions qui allaient « du baït-nt des lames au sommet des montagnes », partagés néanmoins entre l'engourdissement du bien-être et la nostalgie de la France, sans cesse tournés vers la mer, vers ce chemin mouvant et prestigieux de la grande patrie lointaine, ne manquant pas d'y envoyer s'instruire leurs premiers nés par ces grands voiliers où ils chargeaient pêle-mêle avec eux pour des traversées de six mois les b-illes de café, le poivre, le girofle, la muscade, les bois des îles, cargaisons patimées qui étonnaient la France . . .

III

Cette sélection volontaire a formé notre race créole. Ici comme aux Etats-Unis, sont venus d'Europe les plus hardis, ceux que n'effrayèrent point les voyages ni la dangereuse quête des Eldorados par delà le cap d'Adamastor ; gens déterminés, jouant le tout pour le tout, décidés à établir ailleurs une fortune que la Patrie marâtre ou la loi d'ainesse leur refusait en France.

De là ce courage indomptable qui fut de tout temps le premier trait des créoles de Bourbon. Les 14.423 Réunionnais (1) qui se sont

(1) C'est le chiffre officiel communiqué par le Bureau de Recrutement. Du fait qu'un certain nombre de Réunionnais se sont enrôlés en France même et qu'une partie de la population étant d'origine étrangère ne doit pas le service militaire, on peut conclure que la proportion des militaires aux civils a été ici comme dans la métropole de un sur dix.

levés dans cette dernière guerre à l'appel de la patrie en danger, n'ont pas voulu laisser prescrire une vieille et glorieuse tradition.

Dès l'année 1738 un corps de volontaires bourbonnais s'embarqua sur les escadres d'Estaing et d'Eguille et se distinguait dans l'Inde, sur terre et sur mer, pendant la guerre de Sept Ans (Cf Pajot et Maillart). Mais écrit Mahé de Labourdonnais, bon juge en matière militaire, avait écrit qu'il ne connaissait pas de soldats plus habiles ni plus intrépides que les canonniers des îles de France et de Bourbon (Brunet).

Aussi une ordonnance du roi Louis XVI, en date du 1er Avril 1779 et conservée dans nos archives, donne-t-elle une existence officielle au corps des Volontaires de Bourbon : « Sa Majesté, dit le préambule, étant informée du zèle et du courage avec lesquels les créoles de l'île de Bourbon ont servi dans la dernière guerre de l'Inde, et voulant leur procurer l'occasion d'en donner de nouvelles preuves, elle a résolu de créer et d'entretenir un corps de volontaires composé de créoles des îles de France et de Bourbon sous la dénomination de corps des Volontaires de Bourbon ».

Ce corps dont nous avons le règlement, les effectifs, la liste aux archives et qui avait le privilège de marcher en tête de la troupe et d'aller le premier au feu, comprenait deux compagnies. Une ayant pour capitaine d'abord Grimaud, puis de Lagourgue, l'autre Boyer d'Escreux, puis de Fondamrières ; chacune était de 106 hommes ; chaque homme emmenait avec lui, pour le servir, un ou deux esclaves. Par une magnifique coïncidence, leur major était le chetier de Favolles et ils servaient sous les ordres du lieutenant général de Bussy, marquis de Castelneau.

Embarqués sur la flûte les *Bons Amis* le 7 Décembre 1781, ils rentrèrent glorieusement dans l'Inde, rentrèrent à Bourbon à la signature de la paix de Versailles le 18 Décembre 1783, furent licenciés en 1789, et réorganisés en 1793 (Archives).

À ces braves qui déploieront notre drapeau sur les champs de bataille, il serait injuste de ne pas associer tous les hardis marins qui sur les fregates de l'Etat ou dans la guerre de course, avec Sourouf, avec Bowel, avec les corsaires bourbonnais Lebrun et Ripand de Montauvevert, donneront la chasse à l'Anglais dans toute la mer des Indes, si utiles aux nôtres par la justesse de leur tir, qu'au moment du branle-bas un cri s'élevait de la dunette : « Volontaires de Bourbon, dans les hunes ! », si terribles à l'ennemi qu'en parlant de Bourbon les Anglais maugréaient : « Nid de corsaires ! ».

De là ce décret rendu le 19 Février 1795 par lequel la Convention nationale ayant été informée que les volontaires des îles de France et de Bourbon avaient dans un combat naval battu les Anglais et sauvé deux fregates françaises, déclare que les habi-

tants de l'île de France et de l'île de Bourbon ont bien mérité de la patrie.

Ce nid de corsaires, les Anglais mirent tout en œuvre pour le détruire. Isolée par les croisières, privée de nouvelles et de ravitaillement, Bourbon devenue l'île Bonaparte après avoir été l'île de la Réunion, les voit débarquer une première fois à Ste-Itose le 16 Aout 1809, et la garde nationale les rejette sur leurs vaisseaux deux jours après ; une deuxième fois à St-Paul, le 21 Septembre 1809, où la garde nationale locale convoquée à la capitale par un gouverneur affolé qui se suicide, ne peut les empêcher d'incendier les magasins du gouvernement et de se retirer en paix. Une troisième fois enfin leur attaque réussit grâce à des forces imposantes : vingt navires, cinq mille soldats contre cent vingt hommes de troupes régulières et trois cents gardes nationaux. Une marche convergente sur la capitale, un combat de tirailleurs dans les bois de Montagne de St-Denis, un violent engagement sur le plateau de la Redoute, dont deux mausolées conservent pour les deux nations le souvenir, furent les rapides épisodes d'une conquête trop facile pour être glorieuse et d'une défense qui sauva du moins l'honneur (8 Juillet 1810).

La chute de la puissance française dans l'Inde sembla rendre à l'inaction de la paix la brillante colonie militaire que la France avait postée dans la mer orientale. Elle tourna son effort vers la culture du sol, l'industrie, le commerce. Mais elle avait toujours les yeux fixés sur la France Orientale de Colbert, cette grande île de Madagascar qui devait un jour remplacer pour nous l'Indoustan perdu.

Longuement, patiemment, de hardis créoles s'insinueront puis se composeront à la terre malgache, empêchant ainsi la prescription des droits de la France. Il a pu être dit un jour à la tribune de la Chambre que « grâce à la présence non discontinuée des Bourbonnais à Madagascar pendant plus de 200 ans, la France n'a pas cessé d'y être représentée ». (Cf Brunet).

À ce rôle de sentinelle muette, la Réunion ne s'est pas limitée. Dès que la voix lui fut officiellement donnée, par une représentation locale d'abord (conseil général en 1832, conseil colonial de 1833 à 1848, conseil général depuis 1855), par une représentation au Parlement français ensuite, ses représentants élus appelèrent solennellement l'attention de la France sur ses intérêts et ses droits à Madagascar.

Français avant tout, les Bourbonnais écartaient de leur esprit, en agissant ainsi, toute préoccupation égoïste : car la conquête de la grande île, plus vaste que la France d'avant 1918, devait entraîner tôt ou tard la diminution politique et économique de leur île mineuse. Je n'en veux pour preuve qu'une phrase mémorable du rapport présenté le 21 Juin 1845 au conseil colonial par M. Ruyseau de St-Georges, rapport empreint du patriotisme le plus large

et le plus clairvoyant : « Quelques personnes se préoccupent de l'idée que, par la colonisation de Madagascar, Bourbon perdrait une partie de son importance relative. Mais Bourbon est dans les Français qui l'habitent, dans les colons et non dans le sol. »

D'année en année, à l'unanimité, le Conseil Colonial de Bourbon émit des vœux dans ce sens. Sous l'Empire, le Conseil Général qui lui succéda renouvela ces vœux.

Ces vœux, appuyés de pétitions, furent portés à la tribune de la Chambre des députés et du Sénat par nos représentants François de Mahy, Bureau de Vaulcomte, Théodore Drouhet. Avec quelle éloquence, il n'est pas besoin de le redire ici ; pas plus qu'il ne faut rappeler à leurs compatriotes la campagne de discours, de conférences, de brochures, de livres qui agita l'opinion publique en France et aboutit à l'expédition de 1883-84-85.

Alors comme autrefois une ardente jeunesse, agile, robuste, débrouillardie, adroite au tir, endurcie au climat et aux fatigues, réclama l'honneur de participer à l'expédition et d'aller, comme ses ancêtres, les premiers au feu.

Deux compagnies d'abord, quatre ensuite formèrent le bataillon des Volontaires de la Réunion. Pour qualifier leur conduite, je laisse la parole à leur chef, le contre-amiral Miot, commandant en chef la division navale de la mer des Indes. Voici le texte en extenso de l'ordre du jour qui accompagna la dissolution du bataillon, une fois la campagne terminée :

« Conformément aux ordres du Ministre de la Marine, le bataillon des Volontaires de la Réunion sera embarqué prochainement sur la « Seudre » pour être rapatrié à Bourbon et y être congédié.

« Avant de se séparer de ce bataillon, le commandant en chef est heureux de lui transmettre les félicitations du gouvernement et celles du pays pour la part active que les Volontaires ont prise dans les opérations de la campagne.

« Il remercie personnellement les officiers, sous-officiers et soldats du concours qu'ils lui ont toujours prêté tant par leur bon esprit et leur discipline que par leur bravoure quand il a eu à l'éprouver.

« Tous, officiers, sous-officiers et soldats vous vous êtes montrés les dignes enfants de la France.

Fait à Tamatave le 15 Janvier 1886.

Le Contre amiral Commandant en Chef.

Signé : MIOT (Archives)

Dix ans plus tard la faiblesse de nos gouvernants qui n'avaient pas su obtenir de cette campagne les fruits nécessaires, amena nos représentants à exiger une deuxième expédition, décisive celle-là

Derechef les enrôlements volontaires se multiplièrent dans une Réunion galvanisée. A la tête du mouvement étaient deux jeunes répétiteurs du Lycée, MM. Francières et Emile Le Vigoureux. Un nouveau bataillon créole partit de notre île le 19 Mars 1895 et, à peine débarqué à Diego-Suarez, mérita par une attaque brillante d'être cité à l'ordre du corps expéditionnaire :

* Ordre Général.

« Félicitations de M. le Général commandant l'avant-garde du corps expéditionnaire.

« Le Général commandant l'avant-garde du corps expéditionnaire porte à la connaissance des troupes que, dans la nuit du 12 Avril, le bataillon des Volontaires créoles de la Réunion, soutenu par deux compagnies d'Infanterie de Marine du bataillon de Diego, a enlevé à la baïonnette les défenses du point 6.

« L'ennemi surpris a évacué précipitamment, non seulement le point 6, mais le camp retranché d'Amboumarina, où nos troupes, qui l'ont occupé le 14, ont trouvé des approvisionnements considérables.

« Cette opération, bien préparée et vigoureusement exécutée, a fait honneur aux chefs et aux troupes qui y ont pris part, et leur donne droit aux félicitations du corps expéditionnaire.

Au Quartier Général, à Majunga, le 21 Avril 1895.

Le Général Commandant l'avant-garde du Corps expéditionnaire :

Signé : METZINGER (Brunet).

L'engagement contracté par les volontaires portait qu'ils prendraient part à l'expédition sur Tananarive ; ils avaient fait insérer la clause glorieuse et déjà séculaire, qu'ils marcheraient en tête et seraient les premiers au feu. Par suite de jalousies mesquines on tenta d'abord de les laisser à Diego-Suarez ; ils protestèrent ; les généraux Vovron et Metzinger firent droit à leurs réclamations ; ils marchèrent en tête de la colonne expéditionnaire pendant cent trente kilomètres, jusqu'à Ambato ; mais ils ne purent obtenir de faire partie de la colonne volante du général Duchesne, qui s'empara de Tananarive. Fut-ce à cause de la saison, froide sur les hauteurs du centre, dont on pensa qu'ils n'avaient pas l'habitude ; fut-ce par un ostracisme injustifié ou par jalousie ? L'histoire le dira. Bornons-nous à rappeler leur belle conduite au point 6 et le fait qu'ils rapportèrent à la Réunion deux drapeaux conquis sur les Hovas.

L'action énergique et inlassable des deux députés de la Réunion, François de Mahy et Louis Brunet, compléta politiquement cette victoire militaire en exigeant du Gouvernement que Madagascar

fût proclamée colonie française et non pays de protectorat, comme le voulait l'Angleterre.

Ainsi la prescription de nos droits sur la Grande Ile a été empêchée par les Réunionnais, la conquête en a été préchée par eux et payée en partie de leur sang, l'annexion en a été faite sous la pression de leurs députés. Quant aux secours en argent, en vivres, en médicaments, en personnel sanitaire, en reconfortante et fraternelle charité (1), les soldats du corps expéditionnaire savent seuls ce qu'ils ont reçu de la Réunion, en outre de la vie que tant de blessés et de malades ont due à leur hospitalisation chez nous, quand une administration aveugle et entêtée se décida enfin à épargner aux rapatriés malades le sinistre passage de la mer Rouge, ce torride et sanglant cimetièrre.

Non contents d'avoir été les soldats de Bussy et d'Estaing, les marins de Surcouf et de Suffren, les soldats de Miot et de Metzinger, chaque fois que la mère patrie fut en danger, les volontaires créoles traversèrent l'Océan pour aller à son secours.

Seuls, hélas ! les noms des chefs ont survécu, et de ceux-là seulement que la chance a illustrés.

Créole était le général Bailly de Monthyon, qui conquit tous ses grades sur les champs de bataille de la Révolution et du Premier Empire ; créole, l'amiral Bouvet, le héros du Grand-Port ; créole, le général Roland un des héros de Saint-Privat, où son frère, le lieutenant-colonel, trouva la mort ; créole, le général Lambert, le chef de la petite troupe qui s'illustra à Bazeilles dans la maison des Dernières Cartouches ; créole, le général Bonnier, le conquérant de Tombouctou ; créole, le capitaine de vaisseau Charles Ollivier, qui bombarde Casablanca ; créole, l'amiral Bos, commandant l'escadre de la Méditerranée ; créole, l'amiral Lacaze, ministre de la marine aux heures les plus critiques de la grande guerre.

Créole enfin l'un des plus grands héros de notre aviation civile et militaire, *Térenal second* des grands circuits de l'Europe, le premier qui vola dans la tempête, le premier qui franchit d'un bond la Méditerranée, Roland Garros, héroïque et calme, pilote et chasseur, inventeur aussi, qui assura le tri de nos avions de chasse en plaçant la mitrailleuse sous la main du pilote au centre évidé de leur hélice. Figure éminente que celle de ce jeune homme, idolâtré de la foule, respecté de ses pairs, jalousement gardé par ses ennemis triomphants et brisant sa prison pour revenir, calme et froid, défier sur notre front tonnant la mort, qu'il méprisait de là-haut, qui a eu son corps mais qui n'aura point son nom, à jamais affranchi des lois universelles de la chute.

(1) Un trait touchant entre mille : marraines de guerre avant que le mot fut créé, femmes et jeunes filles créoles adoptaient d'ici un soldat du corps expéditionnaire et joignaient à chaque être un gramme de quinine

IV

Ce courage d'une qualité plus rare, calme et réfléchi, nos créoles l'exercèrent aussi, loin des emballements de la bataille. Si Saint-Pierre honore à juste titre l'héroïque sauveur Moïse Bègue, dont la barque aux jours de tempête lut l'arche de tant de naufrages, Bellier, notre prix local de traits de dévouements, dont le prix est dans toute l'île un recueil de traits de dévouements, dont le prix est dans les moments de calamité publique, cyclones, raz-de-marée, inondations, épidémies de choléra ou, hier encore, de peste « espagnole », que l'héroïsme individuel s'exalte et se surpasse.

Giterai-je les dames et les jeunes filles qui, il y a deux ans, alertent chaque jour au péril de leur vie, dans les faubourgs de Saint-Denis transformés en sinistres nécropoles, porter de case en case les médicaments et la nourriture, trebuchant sur les cadavres fétides, rappelant à la vie des moribonds dans un air empesté qu'illuminaient leur charité sereine ?

Giterai-je tel pasteur créole qui a délibérément laissé sa santé dans une nuit de désastre en sauvant d'une crue subite de la Rivière des Pluies tous ceux de ses concitoyens que parent arracher aux eaux ses mains fraternelles ?

Leur modestie s'en blesserait. Ecoutez plutôt ce trait d'un capitaine de vaisseau, créole de Sainte-Suzanne, Eugène Desprez, mort en 1870.

D'un navire attardé, fuyant la tempête sur une mer houleuse, un homme tombe. Au cri d'alarme : « Un homme à la mer ! » le commandant hésite, secoue les épaules et continue sa course. Alors l'enseigne Eugène Desprez débouche son ceinturon, arrache sa tunique : « Pour un officier, Commandant, vous arrêterez bien ? Eh bien, un officier à la mer ! » Il plonge ; le navire stoppe, et un canot recueille le matelot et son intrépide sauveur. Voulez-vous savoir comment est mort ce brave ? Au siège de Paris, commandant le fort de Montrouge, blessé en Jirigant lui-même une reconnaissance, après deux jours d'agonie, sans une plainte, Sa tombe, au Père Lachaise, porte l'épithète la plus douce à un chef : « Au Commandant Desprez, ses marins reconnaissants ! »

La même année, au mois de Novembre, une jeune fille créole de vingt ans, directrice du bureau du télégraphe à Pithiviers, chassée de son bureau par l'occupation prussienne, branche un fil sur la ligne et intercepte, au moyen d'un appareil de réception emportée sous son châle, toutes les communications télégraphiques de l'ennemi. Volontaire au service de la patrie envahie, elle parvient à faire communiquer au général Bertrand un avis secret de l'Etat-major prussien au prince Frédéric-Charles, et sauve ainsi tout un corps d'armée d'une destruction certaine. Trahie par une domestique, condamnée à mort par un conseil de guerre prus-

VII

Dans les lettres, dans les arts, dans les sciences, cette vivacité d'esprit s'affirme.

Un certain public d'Europe, le même qui ne veut voir dans les descendants des Romains, cette formidable puissance en marche, qu'un peuple de joueurs de mandoline, nous accorde un peu dédaigneusement que Bourbon est *filie des poètes*.

Certes, et peu de départements français pourraient s'enorgueillir, comme nous, de grands élégiaques tels que Parny et Bertin, de parnassiens tels que Lacaze, Léon Dièrx, Jean Riequebourg et ce géant de la littérature française, Leconte de Lisle, et de tant de poètes mineurs.

Mais notre race fertile a poussé d'autres rameaux.

Marius-Ary Leblond, lauréats de l'Académie Française et de l'Académie Goncourt, fondateurs et directeurs de *La Vie* tiennent une place de premier ordre dans le roman et la critique française.

L'Université nous doit neuf agrégés et à leur tête Joseph Bedier, médiéviste et trouvère, illuminant toute question où il porte sa critique, et après avoir force par son mérite les portes du Collège de France, donnant pour la quatrième fois à sa petite patrie les honneurs de l'Académie Française où Parny, Leconte de Lisle et le brillant journaliste que fut Edouard Hervé l'ont accueilli au seuil de l'immortalité.

Nos orateurs n'ont pas seulement exercé leur action sur la politique coloniale mais sur la politique générale de la France. Les de la Serre, les Dejean de la Bâtie, les Bellier de Villentroy, Dureau de Vaulcorêt, Théodore Drouhet, Louis Brunel ont rappelé par leurs éloquentes interventions au Parlement Français que c'étaient nos assemblées locales qui avaient formé aux affaires le célèbre ministre Joseph de Villele.

Et notre île n'a-t-elle pas donné le jour, donné une indéfectible foi et un immense amour, et, chaque fois qu'il venait se retirer en elle, rendu un regain d'assurance, de force et de jeunesse, à François de Mahy, vice-président de la Chambre, ministre de l'Agriculture, ministre de la Marine, la plus grande figure peut-être, avec Jules Ferry, de notre politique coloniale parlementaire ?

Ne voit-elle pas aujourd'hui, avec un légitime orgueil un Réunionnais d'élite, Gabriel Guist'hau, trois fois ministre, occuper ce même poste d'honneur du ministère de la Marine, qu'aux heures les plus graves de la guerre un autre enfant de Bourbon, l'amiral Lacaze, tint avec une intrepidité souriante ?

L'éloquence judiciaire nous doit Ballot-Beaupré, premier président de la Cour de Cassation, Ruben de Coudere et Dufour-Brunet, conseillers à la Cour d'Appel de Paris, Christol et Bernardy de Sigoyer, président de la Cour d'Appel de Bordeaux, les procureurs généraux, Dutremblay Gamin, Gabriel Michel, Du Trévoux de Bréfeille, et tant de magistrats, tant d'avocats créoles.

Dans un domaine différent, moins grave, fleuri de sourires et de grâces, Bourbon a produit des artistes de valeur : Patu de Rosemont qui illustra de si remarquables paysages le livre de Bory de Saint-Vincent, le portraitiste Arthur Grimaud et son fils le caricaturiste, le peintre Adolphe Leroy qui a reproduit nos sites grandioses, François Cudenet et ses merveilleuses natures-mortes, Madame Charles Legras et Frédéric Legras, ces délicats paysagistes, Roussin dont les portraits et les académies rendent si richement à la France ce qu'elle nous a donné et les académies rendent si richement à la France ce qu'elle nous a donné en nous donnant lui-même, le prince des poètes, a prouvé par bien des tableaux recherchés des amateurs raffines que la peinture n'était pas pour lui « un violon d'Ingres ».

Blanche Pierson, Dessonnes, Nancy Vernet, en entrant tous trois à la Comédie Française, ont tracé une voie glorieuse sur laquelle s'élançent de jeunes créoles, brûlant de joindre comme eux les lauriers de Thalie à ceux que, d'une main si large, nous a prodigués Terpsichore.

Mais de plus mâles disciplines ont aussi séduit des esprits réunionnais. L'île des poètes a ses gloires scientifiques. Je ne parle pas des savants qui sont venus d'Europe étudier sur place ses trésors naturels, des ingénieurs qui y ont construit des travaux d'art comme ce tunnel, aujourd'hui encore le quatrième du monde par sa longueur ; de son volcan ; de son sol qui n'a pas cessé d'être, depuis Poivre, un terrain d'expériences et une pépinière pour les plantes exotiques à importer des Indes orientales ; de sa situation admirable pour l'étude des phénomènes astronomiques, aériens et telluriques ; des échantillons de tant de races immigrées où l'ethnographie s'enrichit à bon compte.

Je veux parler de ses enfants mêmes.

C'est d'abord Joseph Hubert (1747-1825) (1), agronome et naturaliste, ami de Poivre et de Bory de Saint-Vincent qui lui doivent beaucoup, le premier qui découvrit par une intuition de génie et avant l'Allemand Wilhelm Dove les mouvements de rotation et de translation des cyclones ; la légende le représentera toujours couvrant de son corps dans le terrible ouragan de 1806 le premier giroflorier planté par ses soins ; l'histoire le montrera membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, titulaire d'une des dix médailles d'or accordées en 1820 aux dix

(1) Né à Saint-Benoît.

meilleurs agriculteurs de France, et refusant de quitter pour la métropole son modeste « quartier » de St-Joseph qu'il administrait en père.

C'est ensuite Lislet Geoffroy (1755-1838) (1) qu'une naissance illégitime et sa couleur n'ont pu empêcher de s'élever de grade en grade à celui de capitaine du génie (fait inouï pour l'époque), mathématicien, cartographe et météorologue, membre correspondant, lui aussi, de l'Académie des Sciences.

C'est l'esclave Edmond Albius, qui au cours de ses recherches botaniques découvrit en 1810 la fécondation artificielle de la vanille et créa ainsi une des principales sources de prospérité de la Colonie. Avis à ceux qui ne veulent pas que l'instruction aille aux humbles !

C'est Ginard, inventeur de la fameuse batterie pour la cuisson des sucres.

C'est le naturaliste Jacob de Cordemoy, continuateur des travaux de Bory de Saint-Vincent et de Maillard.

C'est le continuateur de notre Joseph Hubert et de Bridel, Jean Bertho, qui a scientifiquement établi l'influence du magnétisme solaire et de l'irradiation lunaire sur les raz-de-marée, les cyclones et les tremblements de terre.

C'est le docteur Vinson, savant modeste, s'il en fut, qui fit faire tant de progrès à la science des maladies tropicales, à l'étude des insectes et des oiseaux et fut un fin poète à ses heures.

C'est le professeur Guyon, membre de l'Académie de Médecine, le créateur en France, de l'urologie.

C'est le docteur Chiffoliau, un des premiers chirurgiens de Paris.

Ce sont nos historiens locaux, Elie Pajot, Crestien, les Azéma, famille où l'érudition est un culte, Jules Hermann que j'ai gardé pour la fin, historien, polémiste, économiste, géologue, naturaliste, astronome, linguiste, président encore dans sa verte vieillesse au mouvement intellectuel qu'anime sa science aux mille formes et, qui résume une pléiade de savants, de professeurs, de critiques, d'orateurs, groupés dans cette petite Académie où se conserve jalousement la tradition de Bourbon, phare rayonnant sur la mer Indienne.

VIII

A ces dons de l'intelligence, résultats d'une sélection séculaire, s'unit une remarquable délicatesse de cœur. La société créole n'est

(1) Né à Saint-Pierre.

pas fondée sur le culte de l'argent, comme il est arrivé aux Etats-Unis, par exemple. C'est qu'ici la sélection s'est faite sur les éléments d'une seule race, à un moment où la société française du XVIII^e siècle unissait le dédain aristocratique des richesses aux idées généreuses que propageait Rousseau.

De là ce désintéressement, typique chez un Gimart qui, après avoir enrichi la colonie par sa batterie sucrière, meurt pauvre en 1816, « au regret de ne pouvoir faire honneur à sa signature, refusant néanmoins toute espèce de secours, et laissant à sa famille le soin de régler les comptes qu'il n'a pas pu acquitter. » (1) Trait analogue chez le trésorier payeur général Campenon : les créanciers de la première République refusant les assignats, il les paye avec l'or de son patrimoine et laisse à ses enfants une créance à laquelle les régimes successifs ont refusé de faire honneur.

De là aussi tant d'actes de générosité qui empêchent presque toujours une famille d'être riche ici pendant plus d'une génération ; cette facilité avec laquelle on affranchissait les esclaves ; ces dons patriotiques dont le montant étonne ; ces dons de terrain qui facilitèrent tant le tracé du chemin de fer ; cette inépuisable charité manifestée avec éclat dans nos fêtes, continuée en secret tout le long de l'année, même et surtout de la part de ceux qui doivent se priver pour donner.

De là cette hospitalité créole, fastueuse chez nos ancêtres, qui s'est maintenue malgré nos revers de fortune, qui a longtemps rendu inutile la création des hôtels, et qui s'allure jusque dans la traditionnelle tasse de café que vous ne pouvez refuser du plus pauvre habitant des hauts sans lui faire affront.

De là enfin cette honnêteté frappante de la part de toutes les classes. « Bourbon est le seul pays, dit Bernardin de Saint-Pierre, où l'on dorme sans serrure aux portes. » Quand nos ancêtres s'éloignaient de leurs maisons, ils déposaient leurs objets précieux dans une carapace de tortue suspendue auprès de cette porte sans serrure. Le vol a été longtemps inconnu dans cet Eden. Le cambriolage y est encore très rare. De grosses sommes circulent portées par des employés misérables. Les actes de probité sont si naturels que les journaux ne les citent même pas.

Cette douceur de mœurs, signalée par Legentil dès 1781, fait le charme de la vie de famille et de la vie de société.

Nulle part, si ce n'est en Corse, la solidarité familiale ne s'affirme plus qu'ici, permettant à des foyers ruinés de garder une façade fière.

Nulle part n'est plus irrésistible le goût qui porte la jeunesse et

(1) Maillard.

les gens d'âge même respectable vers les plaisirs de la vie en société.

Il semble que cette île-minuscule, impitoyablement exilée à douze mille kilomètres de France, éprouve le besoin de reconstituer par des réunions fréquentes la grande patrie lointaine. Tout est prétexte à réunion ; qui ne va pas au bal, s'égaie en assistant à l'entrée du bal ; le retour des courses, le passage des cortèges de noces donne le spectacle aux non-privilegiés pressés sur leurs terrasses.

Comme on s'empresse vers tout ce qui apporte un air de France !

Quelle affluence à la poste aux arrivées de courriers !

Et quand vient une troupe théâtrale, les plus pauvres engagent, dit-on, leur argenterie pour louer leur loge ou leur baignoire...

IX

Gaîté créole, âme de nos quadrilles et de nos chansons, nostalgie de la patrie dont on ne veut pas laisser mourir la flamme chancelante, culte chevaleresque de l'honneur, probité, désintéressement et générosité « Vieille France », quelle idéale et parfaite société et comme il y ferait bon vivre, si l'on en pouvait élaguer quelques défauts !

Est-ce possible ? Tentez-le du moins, mes enfants, jeunesse, ardente jeunesse à qui nul effort ne coûte.

Les uns sont dus au climat et aux habitudes coloniales.

Nos lourds soleils entraînent à la paresse du corps et de l'esprit. Pour lutter contre la chaleur anémiant, contre la fièvre, il n'est qu'un remède sûr : les hauteurs. Vers les hauts plateaux de notre île, loin du littoral insalubre, guidez l'ascension méthodique de notre race qui s'épuise.

Luttez contre l'alcool, ennemi de la race, l'alcool meurtrier, source de maladie, de misère et de dégénérescence. Obtenez qu'un jour prochain notre rhum transformé en aliment de moteurs mécaniques enrichisse notre pays sans empoisonner ses habitants.

Pour éviter que notre vieille race aille en s'affaiblissant toujours, répandez cette idée qu'il faut, par un moyen quelconque, réimplanter en France les familles trop anémiées et provoquer la venue de nouveaux éléments, colons, soldats, fonctionnaires, qui rajeuniront notre sang.

Luttez contre la misère.

Contre la misère matérielle, obtenez le retour à la terre de ces descendants de paysans français, classe miraculeusement acharnée quand elle travaille pour elle ; montrez la nécessité du morcelle-

ment de la grande propriété ; lutez contre la routine agricole, contre la monoculture, contre les procédés périmés ; montrez que les syndicats peuvent procurer aux petits planteurs des moyens scientifiques et modernes d'exploitation. Lutez contre la routine goût des consommateurs d'outre-mer.

Luttez contre la misère physiologique ; répandez les principes d'une alimentation rationnelle chez une population pauvre qui ment, et qui fait innocemment mourir tant de bébés par une nourriture indigeste.

Luttez contre la misère morale ; dirigez vers les écoles primaires ces enfants sacrifiés dont près de la moitié en ignore le chemin. Exigez pour les plus grands des cours d'apprentissage ; exigez pour les adolescents et les adultes le pain de l'esprit que commence à leur donner enfin notre Université populaire. Favorisez en les faisant goûter aux joies de l'intelligence : le Musée Léon Diers, la Société des Sciences et Arts, les bibliothèques et les conférences publiques, un cinéma qui soit éducateur.

Enseignez-leur aussi la persévérance dans l'effort. La promptitude au découragement est la rançon, chez nous, de la vivacité de l'esprit. On voyait grandiose, puis, le feu de l'imagination tombé, l'élan s'arrête et l'on réalise mesquin. Je n'en veux pour preuve que cette cathédrale au plan gigantesque dont les fondations inachevées ornent symboliquement depuis soixante-dix ans une des places publiques de notre capitale.

Et pourtant que de ressources dans notre race, qui relève deux ou trois fois l'an ses cultures fauchées par les cyclones, et quel exemple consolant, symétrique au premier, que cette cathédrale du Port dont un prêtre créole, mendiant franc à franc, a élevé en vingt ans les murs et le clocher !

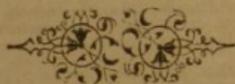
Luttez contre l'imprévoyance. Nous la tenons de pères audacieux qui délaient le sort et ne calculaient pas. Mépriser l'argent est bien ; le gaspiller, c'est mal.

Songez aux familles ruinées par la maladie ou la mort de leur chef. Songez aux coups de vent. Songez aux coups de Bourse. Leur souffle également dévastateur a plus d'une fois renversé la fortune de ce pays.

Prêchez l'économie, prêchez les Sociétés de Secours mutuels qui évitent l'humiliation de recevoir l'aumône. Adhérez à cette association des anciens élèves de votre Lycée qui assure l'instruction aux fils de tant de camarades malheureux ou disparus. Demandez que les caisses d'épargne, ici comme en France, aillent jusqu'au moindre hameau solliciter l'épargne des imprévoyants, des gaspil-

Disons-nous : « Bon sang ne peut mentir ? » Il peut mentir, il dépend de vous qu'il ne mente pas.

Il dépend de vous qu'on ne ramasse un jour tous ces grands souvenirs que pour vous en souffleter, ou que la France attendrie reconnaisse en vos traits les traits de votre race, soit ici, soit ailleurs, partout où votre ardente élite ira porter notre séculaire et glorieux étendard.



JEAN BERTHO (1)

de l'Académie de la Réunion

(1840 - 1915)

L'HOMME — L'ŒUVRE SCIENTIFIQUE

par

M. PAUL BERG

Membre de l'Académie de la Réunion

Mémoire lu à la séance du 7 octobre 1921

MESSIEURS,

Lorsque, par arrêté en date du 14 mai 1913, M. le Gouverneur Garbit fonda l'Académie de la Réunion, en même temps qu'il vous appelait à siéger dans cette assemblée, son choix se portait sur un homme dont l'autorité de savant, depuis pas mal d'années déjà, avait brisé le cercle de notre horizon pour grandir à l'étranger dans les milieux de culture et de pensée.

Savant, Jean Bertho ne l'a-t-il pas été ? Tôt venu dans cette science météorologique qui n'en est encore qu'aux tâtonnements, qu'à la coordination des observations, il allait — à la suite de 72 années d'un travail soutenu — ouvrir des aperçus tout nouveaux à l'étude des cyclones et

(1) Au cours de la séance du 7 octobre 1920, M. Jules Palant, Membre de l'Académie de la Réunion, a demandé que le prochain Bulletin contienne la notice biographique des Collègues décedés jusqu'ici, et qu'il en soit de même à l'avenir.

Procès-verbal de la séance du 7 octobre 1920.

Bulletin de l'Académie de la Réunion.

T. III — année 1920